

Le vingt-deux décembre deux mille vingt à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, le dix-sept décembre deux mille vingt s'est réuni, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Roger TALARMAIN, Maire.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Michelle KERJEAN pouvoir à Christine SALIOU, Frédéric PAUL pouvoir à Olivier MARZIN, Noël SALAUN pouvoir à Ulrich LANGIN, Nicolas SIMON pouvoir à Aurélie KERJEAN, Sébastien CABON pouvoir à Jérôme EMEURY

Mme Aurélie MESSIRE a été nommée secrétaire de séance.

20.8.0 COMPTE-RENDU SEANCE PRECEDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Discussion

Roger TALARMAIN, Maire, sollicite l'assemblée sur le compte rendu du conseil municipal du 9 décembre 2020.

Décision du conseil municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte le compte rendu de la séance du 9 décembre 2020

20.8.1 DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET COMMUNE

Discussion

Roger TALARMAIN, Maire, présente la décision modificative n°2 du budget commune 2020.

EXPLOITATION

Dépenses :

67441 budgets annexes	- 500.00 €
673 titres annulés	500,00 €

INVESTISSEMENT

Opération Financières

Dépenses :

002 résultats d'exploitation reporté	- 69 997.56 €
001 solde d'investissement	69 997.56 €

Recettes :

1068 Excédent de fonctionnement - 115 494.83 €
021 virement de l'exploitation 115 494.83 €

Décision du conseil municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOPTE cette décision modificative n°2 du budget Commune 2020

20.8.2 SUBVENTION A L'UCAP

Discussion

Roger TALARMAIN, Maire, présente, suite à plusieurs rencontres avec l'association des artisans commerçants de Plouguin, une proposition de subvention de 3 000 € pour venir en aide localement aux établissements ayant subis les deux confinements liés à la Covid-19 en 2020.

Cette subvention sera versée fin 2020.

Décision du conseil municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOPTE cette subvention

20.8.3 DEMANDES DE SUBVENTIONS - RENOVATION THERMIQUE SALLE POLYVALENTE,

Discussion

Roger TALARMAIN, Maire, rappelle que le SDEF, Energence et la société Alterea ont réalisés, dans le cadre de la procédure ACTEE, un audit énergétique de la salle polyvalente.

Il présente le scénario retenu suivant :

9.2 Scénario 1 : « - 40% »

9.2.1 Résultats en méthode « réelle »

Actions	Coût (€)	Valorisation CUMAC (kWhCUMAC)	Coût avec utilisation de matériaux biosourcés ¹¹
Isolation des rampants et des combles perdus anciens	5 500	201 600	11 380
Isolation des murs par l'extérieur	58 300	614 297	75 940
Remplacement des ouvrants	80 200	264 573	
Mise en place de VMC simple flux	1 100	10 276	
Pose de robinets thermostatiques	400	7 422	
Remplacement des pompes à débit constant par des pompes à débit variable	1 800	17 280	
Mise en place d'un bouton poussoir dans la salle polyvalente	500	0	
Modification du contrat de maintenance actuel	0	0	
Coût des travaux	147 300	1 115 448	171 300

Evolution des consommations – Résultat selon la méthode réelle							
Evolution de la classe énergie (kWh _{EP} /m ² _{SHON})	211	171 à 270	D	▶	111	91 à 170	C
Evolution de la classe climat (Kg CO ₂ /m ² _{SHON})	47	46 à 70	E	▶	17	11 à 25	C

Il propose de solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Décision du conseil municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOpte ce projet 2021

AUTORISE le Maire à solliciter et signer tous documents liés aux demandes d'aides

20.8.4 VIDEOPROTECTION – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Discussion

Roger TALARMAN, Maire, présente les éléments du diagnostic de sureté du référent sureté de la Gendarmerie Nationale.

Il propose de solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Le coût estimé de l'opération sera arrêté en début d'année et inclura une assistance à maîtrise d'ouvrage par l'intermédiaire du SDEF.

Décision du conseil municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	0	0

ADOPTE ce projet 2021

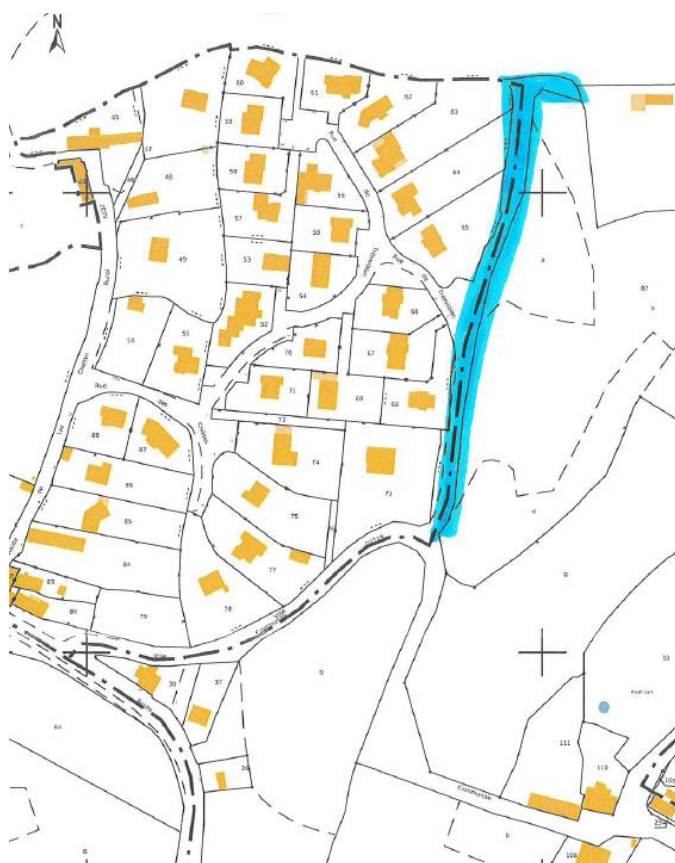
AUTORISE le Maire à solliciter et signer tous documents liés aux demandes d'aides.

20.8.5 NOM DE RUE – RUE DE PRAT PEURI

Discussion

Olivier MARZIN, Adjoint au Maire, propose de dénommer la rue qui dessert la station d'épuration pour une longueur de 244 m :

RUE DE PRAT PEURI



Décision du conseil municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	1	1

ADOPTE cette dénomination

20.8.6 UTILISATION DE LA DELEGATION DU MAIRE - ARTICLE L 2122-22 du C.G.C.T. - DELIBERATION 20-2-4 DU 26 mai 2020

1) les déclarations d'intention d'aliéner déposées depuis le dernier conseil municipal et sur lesquelles il n'a pas utilisé son droit de préemption (alinéa 15).

N°	Vendeur	Adresse	Parcelle	Surface (m ²)	Acquéreur
20/20	LE CORRE / LOAEC	7 impasse des fougères	AA0072	610	ANDRE / TOBAL

20.8.7 QUESTIONS DIVERSES

TALARMAIN R.	SALIOU C.	MARZIN O.	KERJEAN M. Pouvoir C SALIOU	PAUL F. Pouvoir O MARZIN
MAGALHAES M-L.	TARI C.	BRIMBEUF S.	PERROT P.	SALAÛN N. Pouvoir U LANGIN
DA CUNHA C.	LANGIN U.	DUMONTIER C.	MENEC A.	MESSIRE A.
EMEURY J.	SIMON N. Pouvoir A KERJEAN	KERJEAN A.	CABON S. Pouvoir J EMEURY	